

Strasbourg, 07/10/08

CAHDI (2008) OJ 2 Annoté

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
(CAHDI)**

**36^e réunion
Londres, 7- 8 octobre 2008**

Lancaster House – 14h30

ORDRE DU JOUR ANNOTE

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par le Président, Sir Michael Wood
2. Adoption de l'ordre du jour **CAHDI (2008) OJ 2 + annoté**
3. Adoption du rapport de la 35^e réunion **CAHDI (2008) 15 prov**
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua **CAHDI (2008) Inf 9**
Le Secrétariat informera le CAHDI sur les développements intervenus au sein du Conseil de l'Europe depuis sa 35^{ème} réunion, en particulier les derniers développements concernant la série des traités du Conseil de l'Europe.

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI et demande d'avis au CAHDI **CAHDI (2008) 17 rev 2**
CAHDI (2008) Inf 10
Le CAHDI est invité à prendre note des décisions pertinentes et à examiner des demandes pertinentes (CAHDI (2008) 17 rev 2). En particulier le comité est invité à prendre note de l'étude sur l'efficacité et l'efficacé des comités (CAHDI (2008) Inf 10).

- a. « Clause de déconnexion » : Adoption du projet de rapport du CAHDI **CAHDI (2008) 1rev,2, 3**
Faisant suite à l'examen du projet de rapport sur les conséquences de la clause dite « de déconnexion » lors de la 35^{ème} réunion du CAHDI, les délégations sont invitées à examiner le projet de rapport révisé (CAHDI (2008) 1 rev.) tel que préparé par le Président et le Vice-président, en vue de son adoption lors de la 36^{ème} réunion du CAHDI. Le Secrétariat a fait circuler le projet de rapport aux membres du CAHDI le 4 juillet 2008 pour commentaires et suggestions avant le 19 septembre 2008. Le Secrétariat n'a reçu aucun commentaire de la part des délégations. La littérature pertinente rassemblée par le Secrétariat apparaît dans le document CAHDI (2008) 2 et les commentaires de l'UE dans le document CAHDI (2008) 3.

- b. Projet d'avis du CAHDI sur la Recommandation 1842(2008) de l'Assemblée Parlementaire **CAHDI (2008) 21**
Le 9 juillet 2008, les Délégués des Ministres ont transmis au CAHDI la Recommandation 1842 (2008) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe intitulée « Activités du Comité International de la Croix Rouge (CICR) » pour information et commentaires éventuels (CAHDI (2008) 17 rev 2, point 1.a). Les délégations sont appelées à examiner le projet d'avis sur cette Recommandation (CAHDI (2008) 21).

6. L'immunité des Etats :

a. La pratique des Etats et la jurisprudence

CAHDI (2008) Inf 11

Depuis la 35^{ème} réunion, le Secrétariat n'a reçu aucune contribution ou mise à jour relative à la base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats (CAHDI (2008) Inf 11). Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements concernant la pratique des Etats quant aux immunités de ceux-ci et à mettre régulièrement à jour leurs contributions. Les délégations qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens – Tour de table sur la situation de chaque Etat membre et observateur

CAHDI (2008) Inf 12

Chaque Etat membre et observateur est invité à faire état de sa position concernant l'accession à la Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. Depuis la dernière réunion du CAHDI, aucune nouvelle signature ou ratification n'a été déposée concernant la Convention de l'ONU ou concernant celle du Conseil de l'Europe (CAHDI (2008) Inf 12).

7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :

a. Situation dans les Etats membres et observateurs

CAHDI (2008) Inf 13

Depuis la 35^{ème} réunion, les délégations de l'Estonie, de la Finlande, de la Lettonie, de l'Ukraine et de la République tchèque ont soumis leurs contributions nouvelles ou mises à jour à cette base de donnée pertinente (CAHDI (2008) Inf 13). Les autres délégations sont invitées à présenter oralement des développements et à mettre à jour leurs contributions à la base de données de manière régulière, et celles qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à le faire dans les meilleurs délais.

b. Le rôle du Bureau du Conseiller Juridique dans l'application du droit international dans le droit interne

CAHDI (2006) 27, CAHDI (2007) 13 & 22

Les délégations sont invitées à présenter les développements nationaux sur ce point et à proposer des sujets spécifiques qui pourraient être utilement discutés sur une base comparative.

8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme

CAHDI (2008) Inf 14, CAHDI (2008) Inf 16, CAHDI (2008) Inf 18

Depuis la 35^{ème} réunion, aucune contribution n'a été soumise à la base de données restreinte sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations-Unies et le respect des Droits de l'Homme (CAHDI (2008) Inf 14). Les délégations sont invitées à présenter les développements à l'oral et à mettre régulièrement à jour leurs contributions. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont appelées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais. En outre, les délégations sont invitées à prendre note des développements pertinents au sein des Nations Unies et de l'Union Européenne (documents CAHDI (2008) Inf 16 et Inf 18 respectivement).

9. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public

Toutes les délégations sont encouragées à indiquer tout arrêt ou décision, toute affaire pendante ou tout événement à venir. A cette fin, de courtes notes ou présentations orales par les délégations seraient appréciées. Depuis la 35^{ème} réunion, le Secrétariat n'a reçu aucune contribution.

10. Règlement pacifique des différends :

a. Juridiction obligatoire de la CIJ (Article 36(2))

CAHDI (2008) 7 rev

CAHDI (2008) 17 rev 2 Annexe III

Les délégations sont invitées à prendre note de la Recommandation CM/Rec(2008)8 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'acceptation de la juridiction de la Cour Internationale de Justice, laquelle a été adoptée par le Comité des Ministres le 2 juillet 2008, telle qu'approuvée par le CAHDI lors de sa 35^{ème} réunion (CAHDI (2008) 17 rev 2 Appendix III). Les délégations sont également invitées à examiner la mise à jour du document CAHDI (2008) 7 rev contenant des informations sur la juridiction de la CIJ au regard d'une sélection de traités et d'accords.

b. Dispositions obligatoires de règlement des différends dans les conventions internationales

c. Chevauchement des juridictions des tribunaux internationaux

- d. Suivi de la Recommandation CM/Rec(2008)9 du Comité des ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux

CAHDI (2008) 17 rev 2 Annexe IV

Les délégations sont invitées à prendre note de la Recommandation CM/Rec (2008) 9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux qui a été adoptée par le Comité des Ministres le 2 juillet 2008 telle qu'approuvée par le CAHDI lors de sa 35^{ème} réunion (CAHDI (2008) 17 rev Appendix IV). Par ailleurs il est rappelé aux délégations qu'en vertu de cette Recommandation il leur est demandé de « tenir, et de réexaminer périodiquement, une liste de traités et autres instruments prévoyant la désignation d'arbitres ou de conciliateurs dont le nom doit figurer sur les listes tenues afin de mettre en œuvre les dispositions concernant le règlement pacifique des différends. »

11. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :

- a. Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection

CAHDI (2008) 20 rev + Add rev

Les délégations sont invitées à examiner les réserves et déclarations éventuellement problématiques aux traités internationaux conclus en dehors du Conseil de l'Europe et aux traités du Conseil de l'Europe (CAHDI (2008) 20 rev). Les informations concernant ces traités et contenues dans ce document peuvent être consultées sur le site de la Collection des Traités des Nations-Unies, à l'adresse suivante : <http://untreaty.un.org> et sur le site du Bureau des Traités du Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int>. Un tableau des objections à ces réserves et déclarations se trouve en Annexe et les délégations sont invitées à le compléter au cours des discussions sous ce point.

- b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme

CAHDI (2008) 10

Faisant suite à la demande du Comité des Ministres, le CAHDI a adopté lors de sa 28^{ème} réunion une liste de réserves éventuellement problématiques aux traités applicables à la lutte contre le terrorisme (document CAHDI (2004) 22). Le CAHDI a, par la suite, révisé ladite liste lors de ses 29^{ème}, 30^{ème} et 35^{ème} réunions. Le CAHDI a convenu de poursuivre cet examen lors de sa 36^{ème} réunion en vue de soumettre une version mise à jour au Comité des Ministres. Les délégations sont par conséquent invitées à réexaminer la liste et à fournir toute information complémentaire.

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

12. Echange de vues avec Mme Patricia O'Brien, Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques et Conseillère juridique des Nations Unies

13. Le travail de la Commission de droit international (CDI) et de la Sixième Commission

CAHDI (2008) Inf 15

Le rapport de la CDI sur le travail de sa 60^{ème} session a été cordialement fourni par le Secrétariat de la CDI. Ce document sera distribué dans la salle de réunion. Ces derniers jours, le rapport a été publié sur le site de la CDI. M. Roman Kolodkin, membre de la CDI, introduira ce point.

14. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire

CAHDI (2008) 23

Les délégations sont invitées à examiner ce point à la lumière de la contribution soumise par la délégation de la Suisse.

15. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)

16. Mise en œuvre et fonctionnement des autres tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)

17. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international

CAHDI (2006) 11

Les délégations sont invitées à fournir d'autres commentaires sur le document CAHDI (2006) 11. Elles sont également invitées à présenter des informations pertinentes sur tout événement national ou international visant la promotion de l'état de droit international.

18. Lutte contre le terrorisme - Information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux **CAHDI (2008) Inf 16**
Le Secrétariat fournira des informations concernant les développements dans le cadre du Conseil de l'Europe et attirera l'attention du Comité sur les développements dans d'autres institutions internationales. Les membres du CAHDI sont invités à fournir toute information complémentaire.
19. Suivi de la Conférence internationale « Cours et Tribunaux Internationaux – Les défis à relever » (Londres, 6-7 octobre 2008)
20. Questions d'actualité relatives au droit international
- D. DIVERS**
21. Election du président/de la présidente et du vice-président/de la vice-présidente du CAHDI **CAHDI (2008) 19**
Le mandat de Sir Michael Wood et M. Rolf Einar Fife est en mesure d'expirer. Par conséquent le CAHDI est appelé à élire un nouveau Président/une nouvelle Présidente et un nouveau Vice-président/une nouvelle Vice-présidente sur la base des règles posées au document CAHDI (2008) 19.
22. Adoption de l'avant projet de mandat spécifique pour 2009-2010 **CAHDI (2008) 22**
Les delegations sont invitées à considérer l'avant projet de mandat spécifique préliminaire présenté par le Secrétariat du CAHDI et approuvé par la Direction de la Planification Stratégique (DSP) du Conseil de l'Europe.
23. Date, lieu et ordre du jour de la 37^e réunion du CAHDI **CAHDI (2007) 1 Add**
24. Questions diverses
 a. Etat de ratification du Protocole 14 à la CEDH **CAHDI (2008) Inf 17**
AS/JUR (2008) 45
Le document AS/JUR (2008) 45 est distribué par le Président du CAHDI à la demande du Secrétariat de la Commission des questions juridiques et des Droits de l'Homme de l'APCE.

ORDRE PROVISOIRE DES TRAVAUX

	7 octobre 2008
14h30	Points 1 – 4, 12, 5
17h00	Fin de la session
17h15	Départ pour le dîner offert par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni

	8 octobre 2008
09h30	Points 6-11
12h30	<i>Pause déjeuner (le déjeuner sera servi à Lancaster House)</i>
14h00	13 – 16, 19, 17, 18, 20 - 24
17h15	Fin de la session